

PROPOSITIONS 4 ARTS et AQÉSAP

Document de travail en vue de la rencontre au MELS

30 mai 2011

Pour un meilleur apprentissage, une meilleure réussite et une plus grande persévérance scolaire.

TEMPS SUFFISANT D'ENSEIGNEMENT

Au primaire, il est recommandé à la Ministre d'établir un temps indicatif de 1 heure par semaine pour chacune des disciplines artistiques enseignées, afin que les élèves puissent atteindre les objectifs fixés et qu'ils puissent s'approprier les contenus et les connaissances obligatoires. **Temps réparti.**

DEUXIÈME ART EN CONTINUITÉ À PARTIR DU DEUXIÈME CYCLE du primaire

Nous proposons que le deuxième art dispensé au primaire soit enseigné en continuité à partir du deuxième cycle au primaire.

MARGE DE MANŒUVRE : LE TEMPS NON RÉPARTI

Nous proposons que la marge de manœuvre au primaire soit mieux balisée en terme de temps indicatif pour assurer un temps d'enseignement minimum d'une heure par semaine.

CONTINUITÉ DISCIPLINAIRE AU 2E CYCLE du secondaire

Il est recommandé à la Ministre de formaliser la continuité disciplinaire de la troisième à la quatrième année du secondaire.

TEMPS D'ENSEIGNEMENT SUFFISANT AU 2E CYCLE

Il est recommandé à la Ministre que les cours d'arts obligatoires offerts en 3^e et 4^e secondaire soient de 100 heures par année.

DEMANDE D'ÉTUDE SUR LES EFFETS DE LA NON-CONTINUITÉ

Il est recommandé à la Ministre de commander une étude sur les effets de la non-continuité sur les apprentissages en arts chez les élèves du primaire et du secondaire.

COMITÉ DE VEILLE SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

PROPOSITION AQÉSAP PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 18 MAI 2011

Nous proposons que la Ministre mette sur pied un comité de veille quant à l'application des dispositions du régime pédagogique qui semble faire défaut dans plusieurs écoles publiques et privées, au primaire et au secondaire.